

CONSEILLER.E EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE VIT94

Emancipatrice, Citoyenne et solidaire, Vitry-sur-Seine (95 000 habitants – 2 200 agents) est la plus grande ville du Val de Marne. Située à 6 minutes de Paris par la ligne C du RER, elle est riche de nombreux équipements socio-éducatifs, culturels et sportifs, d'espaces verts et d'activités économiques.

Elle porte de grands projets d'aménagement en lien avec l'arrivée de transports en commun structurants sur son territoire (deux stations du futur métro Grand Paris Express, une ligne de bus Tzen...). A ce titre, elle accompagne la mise en œuvre d'opérations d'envergure dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National des Ardoines, en lien avec l'Etat et l'EPA-ORSA. Dans le même temps, elle s'engage activement dans la rénovation urbaine et sociale du Centre-Ville dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine et de ses partenaires bailleurs sociaux.

Rattaché à la Direction des Solidarités, le service Accès aux droits et solidarités a pour mission d'accueillir, d'aider et de faciliter l'accès aux droits de tout Vitriote, et en particulier des personnes en difficulté, migrantes et/ou en situation de handicap. Composé de 16 personnes, il est divisé en plusieurs secteurs : Pré-Accueil, Aides sociales légales, Accès aux droits des migrants, Handicap et Commission Défense des Familles.

Le service Accès aux droits et solidarités a récemment obtenu le label « Point Conseil Budget ». De plus, il anime une action générale de prévention et de développement social. A ce titre, il soutient l'activité de l'épicerie sociale et solidaire portée par une association.

Au sein du secteur « Commission de Défense des Familles », la personne recrutée sera chargée :

- De l'accueil et de l'accompagnement budgétaire des bénéficiaires de l'épicerie sociale et solidaire ;
- De participer à la prévention des impayés locatifs et des expulsions ;
- De participer aux accueils réalisés par la Commission Défense des Familles ;
- Représentation du CCAS à la commission d'attribution de l'épicerie sociale et solidaire, et émettre un avis concernant les propositions de renouvellement
- Accompagnement des bénéficiaires durant leur accès à l'épicerie solidaire, selon le projet défini lors de la commission et en lien avec leurs référents sociaux
- Formalisation et suivi du contrat d'accompagnement avec les bénéficiaires
- Organisation et animation de permanences et/ou des ateliers collectifs sur divers sujets : gestion du budget, cuisine, consommation, économies d'énergie, etc.
- Suivi des relations partenariales avec l'épicerie sociale et solidaire
- Travail en collaboration et en complémentarité avec les salarié.e.s et les bénévoles de l'épicerie
- Accueil, conseil et accompagnement de Vitriote.s dans le cadre de la Commission de Prévention des Impayés Locatifs (CPIL) ou en procédure d'expulsion, en partenariat avec les services municipaux (service Habitat), les bailleurs, les structures sociales du territoire (EDS, Alef-Accueil Plus...) et les associations de référence (ADIL, par exemple)
- Accueil des Vitriote.s dans le cadre de la permanence quotidienne de la Commission Défense des Familles : problème d'accès ou rupture de droits, appui sur des situations d'urgence (coupure d'énergie, décès), aide administrative, etc.
- Participation à la veille sociale et à la diffusion des informations dans le service et auprès des partenaires
- Participation à diverses activités de la Direction (par ex : Festicapaix, Fête de la Solidarité, etc.)

PROFIL

Compétences requises

- Maîtrise de l'accompagnement budgétaire et de la prévention du surendettement
- Connaissance du fonctionnement d'une épicerie sociale et solidaire
- Connaissance de la prévention des expulsions et de la précarité énergétique
- Capacité à suivre des projets et à développer des partenariats
- Maîtrise de l'outil informatique

Qualités requises

- Sens de l'organisation
- Aptitude à travailler en équipe
- Esprit d'initiative
- Autonomie
- Sens de l'écoute
- Sens du service public

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire + IFSE annuelle + participation de l'employeur à la complémentaire santé. Comité des œuvres sociales pour le personnel.

Recrutement statutaire, poste ouvert également aux contractuels. Les candidats contractuels sont invités à prendre connaissance des obligations déontologiques prévues au titre 2 du code général de la fonction publique et notamment les chapitres 2 et 3 relatifs respectivement à la prévention des conflits d'intérêt et aux règles de cumul.

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et le recrutement de personnes en situation de handicap.

POSTULER : <https://emploi.vitry94.fr/cv/upload/vacancy/128>

